



Amplifier la mobilisation partout,

dans les secteurs décisifs des modalités de reconduction



Pour nos retraites

Le 16 octobre

Vers un nouveau succès Pour une autre réforme

Les moyens existent :
Part des profits aux actionnaires
1985 : 5%
2010 : 25%

Travailler plus longtemps une aberration
6 seniors sur 10 sont hors emploi à l'heure de la retraite.
25% des jeunes 15 - 24 ans sont à la recherche d'un emploi.

Choix actuel du gouvernement
Exonérations patronales 22,4 milliards
Baïsse d'impôts pour les revenus les plus aisés 24 milliards

+ 1 % de salaire
C'est 2 milliards de cotisations supplémentaires

Le 12 octobre, un niveau de mobilisation jamais atteint, avec **3,7 millions de manifestants (150.000 en Seine Maritime)** démontre l'ancrage et l'enracinement du mécontentement au plus profond de notre pays, devant une réforme des retraites injuste et inefficace.

Cette véritable lame de fond humaine avec une participation exceptionnelle des salariés du secteur privé et du secteur public, des privés d'emploi, des retraités et des jeunes. Des lycéens et étudiants qui font une entrée remarquable dans le mouvement.

Des secteurs professionnels ont appelé dès le 12 octobre les salariés à se réunir en assemblées générales pour décider ensemble, de la poursuite de la grève.

Le 13 octobre, à la SNCF, dans les raffineries, dans les ports, dans l'éducation nationale, dans la fonction publique, etc la grève a été reconduite.

Nous appelons les salariés à se mobiliser encore plus fortement et à débattre des suites unitaires : reconduite de la grève, multiplication d'actions locales, manifestations nationales ou régionales.

Oui, le gouvernement a déjà perdu la bataille de conviction. A nous, tous ensemble, de transformer ceci en réelle victoire et c'est possible.

Nous sommes en situation de légitime défense sociale.

Ne nous laissons pas voler 2 ans de vie.

Exigeons le retrait du projet gouvernemental

Non seulement l'argent existe mais il continue à alimenter la crise. Les banquiers, les financiers, les spéculateurs n'ont pas modifié leur comportement. Au contraire, l'argent doit être réinjecté dans les rouages de l'économie, créateurs de richesses avec en priorité les investissements créateurs d'emplois, de relance des salaires, la reconnaissance du travail et des qualifications.

Le samedi 16 octobre, nous vous appelons à manifester entre collègues, en famille, avec des milliers de manifestants nous sommes en capacité de faire reculer le gouvernement jusqu'à l'abandon du projet.

TOUS ENSEMBLE LE 16 OCTOBRE NOUS ALLONS GAGNER.

Manifestations :

Rouen 14h cours Clémenceau—Le Havre 15h hôtel de ville
Dieppe 10h30 gare—Fécamp 10h hôtel de ville
Lillebonne 10h théâtre Romain—Eu 10h pl G. Le Conquérant

Cette réforme est profondément injuste.

Les salariés et les retraités devront payer alors que les plus hauts revenus et les capitaux seront très largement épargnés. Une autre réforme est possible.

Rien n'est fini ! Alors que les sénateurs débattent, la mobilisation doit s'élargir et se généraliser.

Toujours plus nombreux, dans le cadre unitaire public-privé, nous pouvons gagner.

L'allongement de la durée de cotisation réduit les droits des femmes.

Les fonctionnaires sont particulièrement visés.

L'augmentation des cotisations représentera en 2020 une journée de salaire par mois en moins !

Les bornes d'âge repoussées à 62 et 67 ans, l'allongement de la durée de cotisations, les décotes sanctionnant les courtes carrières, les aïsses de pensions sont injustes et économiquement inefficaces.

La grève coûte cher, mais elle coûtera toujours moins cher que les conséquences de la réforme.

Après l'immense succès du 12 octobre, on continue, compte-rendu des AG

Compte-rendu des AG éducation

Rouen :

Exigeons le retrait du projet gouvernemental sur les retraites

Parties prenantes de l'intersyndicale interprofessionnelle, la FSU, la CGT éducatif, SUD Education ont contribué au rejet du projet par une majorité de salariés et de la population. Elles portent l'exigence du retrait du projet, permettant enfin le débat sur cette question de société et la négociation d'une autre réforme.

L'assemblée générale Education réunie à Rouen le 12 octobre, la FSU, la CGT éducatif et Sud Education appellent les personnels à se réunir partout dans les établissements et les secteurs pour décider de reconduire la grève et assurer la réussite de la manifestation du samedi 16 octobre.

Pour : 48 Contre : 0 Abstention : 5
NPPV : 15

A Rouen, rendez-vous des luttes tous les jours à 11h en bas de l'avenue Pasteur.

Le Havre :

Une centaine de participants

75 ont voté : L'AG se prononce pour le principe de la reconduction de la grève avant samedi.

Au Havre, rendez-vous à 12h devant la gare ; AG interpro à 17h Franklin

Dieppe :

45 présents

L'AG (de débat) a proposé d'amplifier la mobilisation en reconduisant partout où c'est possible.

Rendez-vous tous les soirs à 17h30 à la maison des associations pour faire le point.

Vallée du Cailly :

27 présents

17 se sont engagés à être en grève reconductible à partir de demain.

*Le service public, on l'aime on le défend
L'éducation, un investissement d'avenir*

1/ Préavis de grève.

La FSU a déposé un préavis à compter du 27 septembre. De même, pour le premier degré, les enseignants sont couverts par le préavis déposé par le SNUipp pour la grève du 7 septembre et qui précisait également « à compter du 7 septembre. » Ce préavis est toujours d'actualité, les motifs de la grève étant identiques.

2/ Dépôt de la déclaration préalable

Pour rappel, elle doit se faire 48 heures au moins avant la grève, comportant au moins un jour ouvré. En cas d'hésitation, il peut être utile d'envoyer une déclaration d'intention...elle n'engage pas mais permet d'être en grève à tout moment.

Pour une grève

Le lundi : la déclaration doit donc être parvenue au plus tard le jeudi minuit

Le mardi —> samedi minuit

Le jeudi —> lundi minuit

Le vendredi —> mardi minuit

En cas de reconduction, plusieurs formules peuvent être utilisées : a) je vous informe par la présente de mon intention de participer au mouvement de grève interprofessionnelle sur les retraites à partir du

b) je vous informe par la présente de mon intention de participer au mouvement de grève interprofessionnelle sur les retraites le jeudi 14 octobre, le vendredi 15 octobre, etc

c) je vous informe par la présente de mon intention de participer au mouvement de grève interprofessionnelle sur les retraites le _____.

Modèles sur le site

Il est également possible d'envoyer des courriers distincts du moment que le délai de 48 heures est respecté.

Le retrait de salaire ne peut en aucun cas se déterminer sur la base des déclarations d'intention préalable, mais uniquement suite aux enquêtes à posteriori faites par l'administration.

3/ Modalités de prélèvement pour service non fait En cas d'absence de service fait une journée, la retenue est d'un trentième. En cas d'absence de service fait pendant plusieurs jours consécutifs, le décompte des retenues s'élève à autant de trentièmes qu'il y a de journées comprises du premier jour inclus au dernier jour inclus, même si il n'y avait aucun service à accomplir pendant plusieurs de ces journées (arrêt Omont, conseil d'état).

Attention : le conseil d'état a considéré également qu'une journée où il n'y a aucun service à accomplir en raison d'un temps partiel entre également dans le décompte (Conseil d'état n° 305350 du 27 juin 2008).

Exemples :

a) grève un mardi + un jeudi : la retenue sera de 3 trentièmes (mardi + mercredi + jeudi).

b) grève mardi et le vendredi qui suit : la retenue sera de 2 trentièmes (mardi + vendredi).

c) collègue à 75% ne travaillant pas le vendredi ; grève le jeudi qui précède et le lundi qui suit : la retenue sera de 5 trentièmes (jeudi + vendredi + samedi + dimanche + lundi).

d) grève un jeudi + vendredi et le lundi qui suit : la retenue sera de 5 trentièmes (jeudi + vendredi + samedi + dimanche + lundi).

Lettre aux parents (disponible sur le site)

Cette lettre peut être distribuée dans l'école sous pli ou agrafée, ou à l'extérieur de la main à la main. Madame, Monsieur

Le projet de budget 2011 programme 8 967 suppressions de postes dans les écoles. Décidément, l'investissement d'avenir qu'est l'école n'est pas traité comme il le mérite. Pour la première fois, le gouvernement compte supprimer des postes-classe alors que près de 4000 élèves supplémentaires sont attendus l'année prochaine.

Si ce budget est voté, cela se traduira par une hausse du nombre d'élèves par classe, alors que celui-ci est déjà plus élevé que dans la majorité des pays européens, par une baisse accrue de la scolarisation en maternelle notamment celle des moins de 3 ans, par une remise en cause de l'existence des enseignants spécialisés auprès des élèves en difficultés (RASED), des remplacements non assurés, une formation des enseignants réduite à peau de chagrin...

C'est la capacité du service public à répondre aux besoins de tous les élèves qui est remise en cause.

Le gouvernement a décidé que l'argent public devait servir à aider les banques et les contribuables les plus riches. Mais l'école devrait se serrer la ceinture, quitte à laisser de nombreux enfants au bord de la route !

C'est pourquoi après les journées de mobilisation du 7 et du 23 septembre, du 2 et du 12 octobre, le samedi 16 octobre sera marquée par une nouvelle journée de mobilisation d'une ampleur inégalée afin de manifester contre le projet gouvernemental injuste de « réforme » des retraites et pour d'autres modes de financement plus équitables.

Alors que plus de 3 millions de manifestants étaient dans la rue le 12 octobre, le gouvernement refuse d'entendre le message délivré par les salariés de ce pays, les organisations syndicales appellent à une nouvelle journée de manifestation le samedi 16 octobre : il s'agit d'être encore plus nombreux pour faire reculer le gouvernement. Nous vous invitons à y participer.

Notre conviction est que nous devons poursuivre notre engagement en faveur d'une école qui favorise la réussite de tous et d'un système de retraite qui ne pénalise pas les salariés et qui soit fondé sur une juste répartition des richesses.

Les enseignants de l'école

Les Assemblées Générales, les rendez-vous, les infos sur le site :

<http://76.snuipp.fr>